

APPEL A DEVIS

Evaluation finale du Projet Expressions Balkaniques 2

IMPORTANT : Le présent document n'a pas valeur contractuelle. CFI peut à tout moment et jusqu'à la conclusion effective d'un contrat avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s), décider unilatéralement de ne pas donner suite sans justification, aucune. CFI se réserve les droits de modifier tout ou partie des éléments du présent document ou de conclure un contrat similaire avec le prestataire de son choix. Aucune société ne pourra élever aucune réclamation à ce sujet ni prétendre à une indemnité quelle qu'elle soit.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES DEVIS : 11 AOÛT 2025 à 12:00 (GMT+01:00 Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid).

Envoi par e-mail aux adresses mail suivantes : marie.nardoux@cfi.fr, copie : marie-laure.brillet@cfi.fr

avec impérativement en objet « Evaluation finale Expressions Balkaniques 2 »

SOMMAIRE

1. CONTEXTE.....	2
2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS.....	5
3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT	17
4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS	17
5. VALEUR TOTALE ESTIMEE	18
6. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS	18
7. SELECTION DES PROPOSITIONS	20

1. CONTEXTE

1.1. Présentation de CFI

Canal France International : une agence publique d'appui aux médias

CFI agit pour favoriser le développement des médias partout dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe et dans les pays du voisinage de l'Union européenne. Au cœur de notre action : la lutte contre la désinformation, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, la promotion de la démocratie et de l'engagement citoyen. CFI est un opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et une filiale du Groupe France Médias Monde.

1.2. Contexte de l'Appel à devis

1.2.1. Financement du projet « Expressions Balkaniques 2 »

Le projet Expressions Balkaniques 2 : Destin Commun (ci-après « Expressions Balkaniques 2 ») est financé dans le cadre du *Fonds Equipe France (FEF)*, pour un montant total de 542 911,42 €. Il s'agit d'un projet régional impliquant six pays des Balkans occidentaux : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie, d'une durée initiale de 24 mois, du 7 juin 2023 au 6 juin 2025, avec un avenant de prolongation sans coût jusqu'au 30 novembre 2025 (29 mois).

Le projet a été conçu par CFI en collaboration avec les 6 ambassades de France concernées et mis en œuvre par CFI sous la supervision de l'ambassade de France en Albanie et du poste d'attachée audiovisuelle régionale basée à Belgrade depuis septembre 2023, et en lien avec les postes diplomatiques de chacun des pays concernés. Sa gestion opérationnelle est assurée par CFI. Il fait suite au projet Expressions Balkaniques 1, mis en œuvre par CFI de février 2020 jusqu'en mai 2022 (27 mois).

1.2.2 Objet du projet « Expressions Balkaniques 2 » et ses deux composantes

L'objectif général du projet Expressions Balkaniques 2 consiste à faciliter la participation de la jeunesse au dialogue régional, en soutenant son expression médiatique et numérique et en renforçant ses capacités à décrypter la désinformation dans un environnement médiatique fragilisé.

Ce projet s'articule autour de deux composantes complémentaires :

- **Composante 1** : Renforcement de l'esprit critique via des ateliers EMI¹. Cette composante cible les jeunes de 13 à 18 ans et leurs enseignants et enseignantes, dans une logique de prévention de la désinformation. Elle repose sur la consolidation des acquis de la phase précédente du projet, avec un appui à la formation des formateurs et formatrices, la diffusion d'ateliers d'EMI à l'échelle régionale et l'enrichissement de la plateforme numérique TALMIL, renommée « Balkan Voices ». Elle vise à développer l'esprit critique des jeunes face aux contenus médiatiques en ligne, en intégrant une approche inclusive, francophone et participative.
- **Composante 2** : Appui aux pratiques professionnelles des futur-es journalistes. Cette composante accompagne les étudiants et étudiantes en journalisme et les jeunes enseignants et enseignantes pour les aider à mieux vérifier les informations et à traiter des sujets communs aux pays des Balkans occidentaux. Le projet veut encourager une nouvelle génération de journalistes capables de produire une information fiable, ouverte sur leur région et sur l'Europe.

Résumé du Projet :

Titre du Projet	Expressions Balkaniques 2 : Destin Commun
Pays bénéficiaires	6 pays : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie
Durée contractuelle totale du Projet	Initialement 24 mois, du 7 juin 2023 au 6 juin 2025, avec une prolongation sans coût jusqu'au 30 novembre 2025 (29 mois)
Montant du Projet	542 911,42 € (financement FEF porté par l'Ambassade de France en Albanie)
Objectif du Projet	Faciliter la participation de la jeunesse au dialogue régional, en appuyant son expression médiatique et numérique et en luttant contre la désinformation.
Organismes / bénéficiaires direct-es	- 7 formateurs et formatrices en EMI (1 par pays, avec 2 au Monténégro) - 180 professeur-es de français formé-es - 1 920 élèves (13-18 ans)

¹ EMI : éducation aux Médias et à l'Information

	<ul style="list-style-type: none"> - 60 étudiants et étudiantes en journalisme (université d'été) - 120 étudiants et étudiantes (MasterClass) - 6 professeur-es de journalisme (visite d'étude – 1 par pays) - 6 médias bénéficiaires (1 par pays)
Bénéficiaires finaux	Les populations au sens large des 6 pays ciblés, et particulièrement la jeunesse des Balkans occidentaux (élèves, étudiants, étudiantes, jeunes professionnel·les des médias)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes sont mieux armé-es pour repérer les fausses informations et développer un regard critique sur les médias. • Les enseignants et enseignantes intègrent l'éducation aux médias dans leurs pratiques pédagogiques. • La plateforme Balkan Voices devient une ressource active et adaptée aux publics jeunes. • Les étudiants et étudiantes en journalisme renforcent leurs compétences en fact-checking et en couverture des enjeux régionaux et européens.
Actions principales	<p>Composante 1 : EMI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations régionales de formateurs et formatrices • Formations EMI pour professeur-es de français • Ateliers EMI en milieu scolaire • Compléter les outils d'EMI (plateforme Balkan Voices) • Concours « Balkan Infox » (ateliers d'écriture) • Enrichissement et modernisation de la plateforme TALMIL/Balkan Voices • Soutien à des influenceurs, influenceuses - activité remplacée par le soutien à des médias bénéficiaires pour créer des contenus en ligne <p>Composante 2 : Journalism (étudiants, étudiantes et jeunes professionnel·les)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université d'été du fact-checking (à Budva, Monténégro) • Concours de travaux transnationaux sur les enjeux européens • Visite d'étude pour les gagnants et gagnantes en France • Visite d'étude pour 6 professeur-es en école de journalisme

	française <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 6 MasterClass en universités partenaires
--	--

Selon le Rapport de Présentation, il est prévu que CFI coordonne l'évaluation finale des activités du Projet.

Le présent Appel à devis a pour objet la définition des termes contractuels du futur contrat, ci-après désigné « contrat », ultérieurement conclu entre CFI et le prestataire sélectionné. Les termes du contrat énoncés dans le présent Appel à devis ont valeur prévisionnelle / informative et pourront faire l'objet de modification unilatérale de la part de CFI préalablement à sa conclusion.

2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS

2.1. Objet

Le présent Appel à devis a pour objectif d'identifier un prestataire en capacité de réaliser de l'évaluation finale du projet Expressions Balkaniques 2 mis en œuvre par CFI. Le présent Appel à devis ne constitue pour aucune société candidate une promesse d'attribution du futur contrat.

Le contrat conclu entre CFI et le prestataire choisi sera un contrat de prestation de services² soumis aux dispositions du [Code de la commande publique](#).

2.2. Prestations prévisionnelles du contrat

2.2.1. Description des prestations

Les Prestations confiées au Prestataire seront les suivantes :

Réalisation d'une évaluation finale du Projet « Expressions Balkaniques 2 » sur l'ensemble de la période d'exécution du Projet (juin 2023 jusqu'à la date de fin du Projet, prévue pour le 30 novembre 2025).

Ainsi, l'évaluation finale devra permettre :

- de fournir une analyse critique et objective de la mise en œuvre du Projet sur toute la période d'exécution,
- d'évaluer le Projet au travers des critères CAD de l'OCDE de pertinence, cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'effets, d'impact et de durabilité ;
- de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs initialement fixés et éventuellement de ceux ajustés au cours de la mise en œuvre du Projet ;
- d'évaluer les résultats obtenus à court et moyen termes sur un échantillon représentatif de bénéficiaires direct-es, et dans la mesure du possible, des bénéficiaires finaux du Projet ;
- de tirer des enseignements et de proposer des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel (notamment en termes d'objectifs, de modes opératoires -y compris leur répliquabilité- et de champs d'intervention) dans la perspective de la conception et la mise en œuvre d'un futur projet qui s'inscrirait dans la lignée ou en complément de ce dernier, tout en

² En application de l'Article L. 1111-4 du Code de la commande publique

répondant aux nouveaux enjeux et besoins identifiés durant l'exécution du Projet.

Par ailleurs, le Projet « Expressions Balkaniques 2 » ayant un marqueur genre ¹³ selon le critère CAD, l'évaluation évaluera l'intégration des enjeux de genre dans toutes les dimensions du Projet (choix des expertises et des bénéficiaires direct-es, dans les activités mises en œuvre, sur les thématiques des productions, etc...).

2.2.2 Les recommandations et préconisations délivrées par le Prestataire

A l'issue des conclusions tirées de son analyse et de comparaisons à d'autres méthodes d'intervention mobilisées sur des projets similaires, le Prestataire formulera des recommandations stratégiques, méthodologiques et opérationnelles. Celles-ci visent à mener une réflexion sur la pérennisation des résultats du Projet, et dans la perspective de la conception et la mise en œuvre d'un potentiel futur projet qui s'inscrirait dans la lignée ou en complément de ce dernier, tout en répondant aux nouveaux enjeux et besoins identifiés tout au long du Projet.

2.2.3 Méthodologie de la Prestation

Pour réaliser cette évaluation, le Prestataire s'appuiera notamment sur :

- les documents que CFI mettra à sa disposition (voir liste non-exhaustive en annexe 3) ;
- les livrables du dispositif de suivi & évaluation, notamment les données issues de la matrice des indicateurs projet ;
- les outils produits dans le cadre du projet (rapports de formation, tests pré/post, enquêtes de satisfaction, rapports de mission et d'activité)
- les contenus produits notamment par les médias bénéficiaires directs du projet.

Ces documents sont disponibles en français, en anglais et/ou en langues nationales (albanais, serbe, bosnien, macédonien, monténégrin) et ne feront l'objet d'aucune traduction de la part de CFI. La connaissance d'une ou de plusieurs langues nationales par le Prestataire est donc nécessaire afin qu'il prenne connaissance de ces documents pour la bonne réalisation de l'exercice évaluatif.

Grâce à cette étude documentaire, le Prestataire appliquera la méthodologie qu'il aura présenté à CFI dans son offre ; à titre d'exemple, il pourra mener des entretiens à distance ou en présentiel, auprès des différentes parties prenantes du Projet, ainsi que des bénéficiaires du projet :

- l'équipe CFI au siège (3 personnes)
- l'équipe terrain (3 personnes à Tirana)
- Les postes diplomatiques des six pays d'intervention (6 personnes)
- Les formatrices et formateurs régionaux (7 personnes)
- Les expertes et experts régionaux (5 personnes)
- Les expertes et experts internationaux (5 personnes)

³ Marqueur Genre 1 : objectif significatif signifie que « L'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du projet/programme mais elle ne constitue pas le principal motif de sa réalisation. » Source : <https://www.genre-developpement.org/politique-francaise/marqueurs-genre-ocde/>

- Les responsables des organisations partenaires (2 organisations, avec pour chacune d'elles : 2/3 personnes)

Au cours de l'évaluation finale, le Prestataire veillera à identifier les effets du Projet sur les bénéficiaires direct-es, en analysant les changements concrets produits par les activités en matière de compétences, de posture critique face à l'information et d'usage des outils proposés. Il s'agira notamment de comprendre dans quelle mesure les jeunes ont développé leur capacité à repérer les contenus trompeurs, à produire une information fiable, et à se positionner comme acteurs et actrices dans leur environnement médiatique. L'évaluation devra aller au-delà de la prise en compte des données fournies par le système de suivi & évaluation du projet pour interroger la qualité des acquis et leur appropriation réelle par les bénéficiaires du projet.

Une attention particulière devra être portée sur la manière dont les bénéficiaires ont pu prolonger ou réinvestir ce qu'ils et elles ont appris, que ce soit dans leurs pratiques individuelles ou leurs parcours professionnels (notamment pour les jeunes journalistes/étudiants et étudiantes en journalisme). L'objectif est de documenter les effets immédiats, mais aussi les formes de démultiplication ou de consolidation des compétences, notamment dans les contextes scolaires, universitaires et professionnels.

Enfin, l'évaluation devra permettre d'identifier dans quelle mesure le Projet a renforcé la capacité des jeunes à penser de façon constructive les enjeux régionaux et européens. Il s'agira d'évaluer si le Projet a permis une meilleure compréhension des logiques de coopération transnationale, et si les échanges entre bénéficiaires des issues de contextes différents ont ouvert de nouvelles perspectives en termes de dialogue, et de perception de leur pays au sein des Balkans occidentaux et dans un contexte de réflexion à l'intégration européenne. Le Prestataire devra être en mesure de formuler des recommandations précises sur les conditions à réunir pour renforcer la pérennité de ces effets, notamment en matière d'accompagnement, de structuration des réseaux ou d'accès aux outils.

2.2.4 L'organisation des évaluations intermédiaire et finale

Un comité de pilotage de cette évaluation sera composé d'une personne représentant le MEAE, d'une personne représentant l'Ambassade de France en Albanie (SCAC), porteuse du projet, du poste d'attachée audiovisuelle régionale basée à Belgrade depuis septembre 2023, du Directeur et/ou de la Directrice adjointe de la direction Médasie, de la Responsable du Projet, de l'Assistante de Projet et de la Chargée de mission évaluation qualité.

Il se réunira avec le Prestataire, en présentiel ou en distanciel (à définir par CFI en fonction de la nature de la réunion) pour examiner les différents livrables, formuler des observations et/ou les valider.

La Responsable de projet sera l'interlocutrice principale du Prestataire, en coordination avec la Chargée de mission évaluation qualité de CFI. La Responsable de projet assurera l'organisation des réunions du comité de pilotage. La Responsable de projet et la Chargée de mission évaluation qualité seront toutes deux

destinataires des livrables indiqués ci-dessous et en assureront la diffusion auprès des autres membres du comité de pilotage.

Tous les rendez-vous nécessaires à la réalisation de l'exercice évaluatif seront organisés par le Prestataire, en individuel, ou en groupe, selon la méthodologie qui sera détaillée dans son offre. L'ensemble des outils d'enquête seront rédigés et administrés par le Prestataire conformément aux méthodologies détaillées dans son offre.

La langue de communication utilisée dans le cadre des réunions et des communications orales ou écrites sera le français et/ou l'anglais. Les livrables devront être communiqués uniquement en français.

Tout livrable non-rédigé en français fera l'objet d'un refus par CFI, le Prestataire devra effectuer les modifications afin de se conformer à la langue imposée dans un délai qui lui sera transmis par CFI.

Des missions de terrain seront à prévoir, dans au moins 2 pays d'intervention, sous réserve de l'appréciation des contextes politiques, sécuritaires et sanitaires en amont de celles-ci. Celles-ci permettront d'observer directement certaines activités en cours, notamment les ateliers d'éducation aux médias menés dans les collèges et lycées, ainsi que les masterclass organisées dans les écoles de journalisme.

L'évaluation se déroulera en cinq phases :

Phase 1 - Cadrage de l'étude : cette phase, qui commencera par une réunion de cadrage organisée à l'initiative de CFI en présentiel ou en distanciel, sera destinée à un échange entre le Prestataire et le comité de pilotage pour apporter des précisions sur :

- Les attentes de CFI, du MEAE et de l'Ambassade de France en Albanie,
- Le matériel remis à cette occasion au Prestataire (documentation, liste des contacts),
- L'organisation générale de l'évaluation,
- Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre,
- La présentation des divers livrables.

Dans la perspective de la rédaction de la note de cadrage, pour compléter sa compréhension des attentes des commanditaires, le Prestataire conduira lors de cette phase les premiers entretiens, à distance ou en présentiel, auprès des principaux responsables de CFI, du MEAE du SCAC⁴ de Tirana, du poste d'attachée audiovisuelle régionale basée à Belgrade depuis septembre 2023 qui ont conçu et suivi le Projet.

Phase 2 - Etude documentaire, premiers entretiens à distance ou en présentiel avec CFI, le MEAE, les ambassades de France, et les principales parties prenantes du Projet et conception des outils d'enquête
:

Cette phase s'appuiera sur les documents transmis par CFI et permettra de consolider la compréhension des logiques d'action, de l'évolution du Projet, et des contextes locaux dans lesquels il s'inscrit. En

⁴ Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France

complément, le Prestataire mènera une série d'entretiens à distance ou en présentiel, selon les possibilités, avec les équipes de CFI (siège et coordination régionale), le MEAE, le SCAC de Tirana, ainsi que les SCAC des 5 autres pays impliqués. Ces échanges permettront de valider certains points méthodologiques, d'affiner l'échantillonnage des bénéficiaires direct-es à interroger en phase suivante, et d'identifier d'éventuelles spécificités nationales ou partenariales à intégrer dans les outils d'enquête.

Enfin, le Prestataire concevra l'ensemble des outils nécessaires à la phase de collecte prévue dans la phase suivante. Ces outils incluront notamment :

- Un tableau de suivi de mission de terrain listant les sites, interlocuteurs et types de données à collecter pour chaque mission prévue.
- Les outils d'enquêtes pour des entretiens individuels ou collectifs, des focus groups : grilles d'entretien, questionnaires et sondages adaptés pour les enquêtes en présentielles ou en ligne.

À l'initiative de CFI, une réunion de débriefing du Prestataire avec le comité de pilotage sera organisée, afin de valider la phase 2 et de confirmer la date de lancement de la phase 3.

Phase 3 – Enquêtes dans les 6 pays concernés par le Projet, avec 2 pays au minimum faisant l'objet de missions sur le terrain

Ces enquêtes comprendront au minimum une mission de terrain dans 2 pays parmi les 6 pays bénéficiaires du Projet, afin de permettre une observation directe des activités en cours en fin de projet, en particulier les ateliers d'EMI organisés dans les collèges et lycées, ainsi que les Masterclass menées au sein des écoles de journalisme. Les dates des principales activités sur cette période de fin de projet seront communiquées par CFI au Prestataire.

Le Prestataire conduira des entretiens qualitatifs avec les bénéficiaires impliqués dans la mise en œuvre des activités, notamment les enseignants et les enseignantes formés-es, les formateurs et les formatrices, ainsi qu'avec un échantillon représentatif des étudiants, étudiantes en journalisme et jeunes professionnels-les ayant participé aux activités du projet. Ces échanges permettront d'évaluer la qualité de l'appropriation des acquis pédagogiques et les usages concrets des compétences acquises. Le Prestataire s'attachera à l'identification des « changements les plus significatifs ».

A noter que les collégiens, collégiennes, lycéens et lycéennes ne seront pas interrogés-es en dehors du cadre des ateliers EMI. En effet, compte tenu des contraintes du calendrier scolaire et de l'âge des publics concernés, les retours directs ne pourront être recueillis qu'à l'occasion d'une observation sur site, pendant un atelier EMI. En dehors de ce cadre, l'analyse de l'impact sur les élèves s'appuiera sur les retours des personnes enseignantes et sur les données déjà collectées dans le cadre du système de suivi évaluation (tests, feuilles de présence, bilans pédagogiques).

Les enquêtes seront menées en français, en anglais et dans les langues locales (albanais, bosnien, macédonien, monténégrin, serbe), selon les personnes interrogées dans chacun des 6 pays. Le Prestataire

veillera à garantir la bonne compréhension des questions évaluatives par les personnes interrogées, en adaptant si nécessaire les supports utilisés.

Les données issues des entretiens individuels et collectifs, des enquêtes, des questionnaires en ligne et des sondages menés par le Prestataire seront croisées avec les sources existantes du projet (rapports d'activités, rapports de progrès, cadre logique, analyse des données recueillies via le système de suivi évaluation, etc.) afin d'assurer la fiabilité des analyses (cf. triangulation), et la pertinence des conclusions et recommandations stratégiques et opérationnelles que le Prestataire formulera dans son rapport.

Une synthèse intermédiaire des données collectées sera établie par le Prestataire et partagée avec CFI en fin de phase 3, à des fins de validation avant traitement et analyse.

Préalablement à la rédaction du rapport d'évaluation (phase 4), une réunion de débriefing de la phase 3 sera organisée entre le Prestataire et le comité de pilotage, à l'initiative de CFI.

Phase 4 – Rédaction du rapport d'évaluation finale :

À l'issue des missions de terrain et de la collecte des données, le Prestataire procédera à l'analyse des éléments recueillis et à la rédaction des livrables attendus. Le Prestataire produira un rapport d'évaluation provisoire, qui sera soumis à CFI, au MEAE, ainsi qu'aux 6 ambassades concernées pour relecture et observations. Ce rapport devra répondre aux objectifs de l'évaluation tels que formulés au paragraphe 2.2.1 en lien avec les critères CAD et les questions évaluatives (cf. annexe 1) et proposer une analyse intégrée des deux composantes du projet, centrée sur les bénéficiaires direct-es, et mettant en évidence notamment :

- les effets concrets du projet sur les bénéficiaires direct-es,
- les dynamiques créées (transferts de compétences, usages durables, réseaux),
- les freins identifiés à la pleine atteinte des résultats,
- et les éléments favorisant la pérennisation des acquis.

Le rapport devra comporter des recommandations opérationnelles pour la suite, fondées sur les constats observés et formulées de manière claire, réaliste et priorisée. Celles-ci pourront porter aussi bien sur les contenus et les formats pédagogiques, les partenariats que sur les méthodes de mise en œuvre, de suivi et de gouvernance. Des éléments spécifiques pourront être intégrés sur la transférabilité du dispositif global dans des cadres régionaux avec des enjeux similaires.

Après prise en compte des éventuels retours de la part de CFI et des 6 ambassades de France, le Prestataire transmettra une version finale du rapport, accompagnée d'une synthèse exécutive en français et en anglais (6 à 8 pages), destinée à un usage institutionnel ou externe. Le rapport final sera adressé à la Responsable de projet de CFI et à la Chargée de mission évaluation qualité, au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date effective de fin de Projet.

Le rapport final de l'évaluation sera validé par CFI, qui en informera le Prestataire par voie électronique.

Afin d'être validé par CFI, le rapport final devra impérativement comporter la clause de non-responsabilité de CFI et du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), en l'absence de cette clause le rapport final ne pourra faire l'objet d'une validation. La clause à insérer par le Prestataire est la suivante :

« Le présent document a été élaboré avec l'aide de CFI et du MEAE. Le contenu de ce document relève de la seule et entière responsabilité de <nom de l'auteur/contractant> et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de CFI et du MEAE. L'analyse, les opinions et les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de CFI et du MEAE. Ainsi seule la responsabilité de l'auteur pourra être engagée. »

Tous les livrables devront être adressés à la Responsable de Projet de CFI (marie.nardoux@cfi.fr) et à la Chargée de mission évaluation qualité (marie-laure.brillet@cfi.fr), en version électronique (formats word, excel et/ou pdf).

Phase 5 : Restitution des résultats

Une fois le rapport final validé, le Prestataire participera à une réunion de restitution organisée par CFI, en présence des postes diplomatiques des 6 pays et du MEAE et, le cas échéant, d'autres parties prenantes régionales. Cette réunion, en visioconférence, visera à partager les principaux enseignements de l'évaluation, à mettre en discussion les résultats obtenus, et à ouvrir des pistes de réflexion sur la suite éventuelle à donner au Projet.

Le Prestataire préparera à cet effet une présentation synthétique des conclusions et recommandations du rapport, structurée de manière claire et adaptée aux différent·es interlocuteurs et interlocutrices. Il veillera à rendre accessibles les éléments techniques et à illustrer ses analyses par des exemples concrets issus des enquêtes menées. La langue utilisée pour cette présentation sera soit le français soit l'anglais, à confirmer en fonction des personnes participantes.

Cette restitution pourra également alimenter les réflexions de CFI sur les modalités de capitalisation ou de réutilisation des acquis dans d'autres projets similaires.

2.2.5 Calendrier prévisionnel

Ce calendrier est susceptible d'être modifié à l'initiative de CFI ou du Prestataire après accord préalable et express de CFI.

Phase 1 : Cadrage de l'évaluation

- Au plus tard dix (10) jours calendaires après la signature du contrat : réunion de cadrage entre le comité de pilotage et le Prestataire, et remise des éléments documentaires.
- Au plus tard huit (8) jours calendaires après la réunion de cadrage : remise de la note de cadrage par le Prestataire.

- Au plus tard huit (8) jours calendaires après réception de la note de cadrage : validation de la note de cadrage par le comité de pilotage, lors d'une réunion d'échange sur la note de cadrage avec le Prestataire.

Phase 2 : Etude documentaire, premiers entretiens & conception des différents outils d'enquête

- Au plus tard quinze (15) jours après la validation de la note de cadrage : envoi des matrices de grilles d'entretiens, questionnaires d'enquête et sondages à CFI en version française et réunion de débriefing de la phase 2 au comité de pilotage.
- Après validation des outils d'enquête par CFI, et préalablement à la phase 3, le Prestataire effectuera la traduction de ces outils dans la langue appropriée.

Phase 3 : Enquêtes dans les 6 pays concernés par le Projet, avec 2 pays au minimum faisant l'objet de missions sur le terrain

- Au plus tard trente (30) jours après la date de la réunion de débriefing de la phase 2 : réunion de débriefing de la phase 3 au comité de pilotage.

Phase 4 : Rédaction du rapport d'évaluation finale

- Au plus tard trente (30) jours après la date de la réunion de la phase 3 : remise du rapport provisoire.
- Au plus tard sept (7) jours après la date de remise du rapport provisoire : réunion de présentation du rapport provisoire au comité de pilotage et des personnes représentantes des 6 ambassades de France (sous forme d'une présentation Power Point).
- Au plus tard dix (10) jours après la date de remise du rapport provisoire : transmission des remarques CFI et des ambassades de France des 6 pays au Prestataire.
- Au plus tard huit (8) jours après la date de transmission des remarques CFI et des ambassades de France sur le rapport provisoire : remise du rapport final et de la synthèse en versions française et anglaise.

Phase 5 : Restitution des analyses, conclusions et recommandations stratégiques et opérationnelles

Au plus tard huit (8) jours après la date de remise du rapport final : réunion de restitution des résultats.

L'évaluation finale devrait débuter au plus tard trois mois et demi (3,5) mois avant la date de fin du Projet et se terminer au plus tard le 30 novembre 2025.

2.2.6 Qualification et compétences de l'équipe en charge de la réalisation des Prestations

Le Prestataire sera jugé selon son approche méthodologique et sa compréhension de l'objet des Prestations.

En plus des compétences d'évaluation de Projet des membres de l'équipe dédiée à la mission, le Prestataire sera sélectionné selon les connaissances des membres l'équipe dédiée à la mission sur :

- Les enjeux liés à l'EMI, en particulier auprès des publics jeunes ;
- Les pratiques du journalisme, notamment dans les Balkans occidentaux ;
- Les contextes politiques, sociaux et linguistiques des Balkans occidentaux ;
- La conduite d'enquêtes quantitatives et qualitatives en contexte interculturel et multilingue ;

L'intégration dans l'équipe d'évaluation d'au moins une personne ayant comme langue maternelle ou langue d'usage au moins une des langues nationales des pays bénéficiaires du Projet, autre que le français et l'anglais, sera fortement appréciée. En effet, comme indiqué plus haut, le Prestataire devra avoir les compétences linguistiques suffisantes pour :

- prendre connaissance d'un grand nombre de documents et de contenus rédigés ou produits en français, anglais, albanais, bosnien, macédonien, monténégrin et serbe,
- élaborer des outils d'enquête pour ses enquêtes dans ces mêmes langues pour interroger les parties prenantes et les bénéficiaires direct-es du projet,
- et pour analyser les réponses obtenues dans chacune de ces langues, dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, une composition paritaire de l'équipe d'évaluation et/ou une valorisation de l'expertise féminine composant celle-ci sera appréciée.

2.2.7 Livrables et échéances prévisionnels

LIVRABLES	
Phase 1	Echéances
<p><u>1.1 Présentation de cadrage – en français</u></p> <p>Support de présentation, rédigé en français, avec présentation de son équipe et de son offre, notamment des objectifs de la prestation, de la méthodologie envisagée, des outils prévus, du calendrier prévisionnel de travail et des enjeux clés.</p>	<p>Au plus tard dix (10) jours calendaires après la signature du contrat</p>
<p><u>1.2 La note de cadrage – en français</u></p> <p>Ce document, rédigé en français, détaillera la méthodologie retenue pour l'évaluation, le calendrier des travaux, les outils envisagés et les principaux enjeux identifiés. La note de cadrage précisera la grille ou la matrice d'évaluation, avec les critères CAD, les questions évaluatives par critère, les sources, et les outils à déployer et un</p>	<p>Au plus tard huit (8) jours calendaires après la réunion de cadrage</p>

<p>tableau de correspondance entre les objectifs du projet et les sources de données mobilisées.</p> <p><u>Elle fera l'objet d'une validation formelle par CFI avant le lancement de la phase 2.</u></p>	
Phase 2	Echéances
<p><u>2.1 Outils d'enquête – en français ou en anglais</u></p> <p>Ensemble des outils nécessaires à la collecte de données, incluant notamment les guides d'entretien et les questionnaires. Ces outils devront être conçus en fonction des publics interrogés (les différentes parties prenantes et les bénéficiaires direct-es du projet), en français et traduits en anglais et dans les langues locales (albanais, bosnien, macédonien, monténégrin, serbe), et adaptés aux contextes locaux.</p> <p><u>La version française ou anglaise de ces outils devra être validée par CFI en amont de toute utilisation.</u></p>	<p>Au plus tard quinze (15) jours après la validation de la note de cadrage</p>
<p><u>2.2 Présentation des outils d'enquête (PPT) – en français ou en anglais</u></p> <p>Un support de présentation synthétique avec les outils produits, leur usage prévu, les profils visés, les modalités d'administration, ainsi que les choix méthodologiques associés.</p>	<p>Au plus tard quinze (15) jours après la validation de la note de cadrage</p>
Phase 3	Echéances
<p><u>3.1 Présentation intermédiaire des constats terrain (PPT) – en français</u></p> <p>Ce document synthétisera les enseignements initiaux issus des enquêtes dans les 6 pays, des missions de terrain dans au moins 2 pays pendant les activités du Projet, des entretiens individuels et collectifs, des questionnaires et des sondages, et permet de discuter de premiers éléments d'analyse.</p>	<p>Au plus tard trente (30) jours après la date de la réunion de débriefing de la phase 2</p>
Phase 4	Echéances
<p><u>4.1 Rapport provisoire d'évaluation finale – en français</u></p> <p>Ce document présentera l'analyse complète des données recueillies, les réponses aux questions évaluatives CAD, les effets observés du projet sur les bénéficiaires, une lecture transversale des</p>	<p>Au plus tard trente (30) jours après la date de la réunion de la phase 3</p>

<p>deux composantes, ainsi qu'une série de recommandations opérationnelles (cf. détails ci-dessous).</p> <ul style="list-style-type: none"> - les effets concrets du projet sur les bénéficiaires direct-es, - les dynamiques créées (transferts de compétences, usages durables, réseaux), - les freins identifiés à la pleine atteinte des résultats, - et les éléments favorisant la pérennisation des acquis. <p>Il sera relu par CFI, le MEAE et les ambassades de France des 6 pays et validé par CFI.</p>	
<p><u>4.2 Présentation des analyses, conclusions et recommandations stratégiques et opérationnelles (PPT) – en français</u></p> <p>Un support de présentation qui servira à partager les résultats clés de manière claire et accessible, à alimenter les échanges avec les partenaires, et à identifier les ajustements éventuels avant finalisation.</p>	<p>Au plus tard sept (7) jours après la date de remise du rapport provisoire</p>
<p><u>4.3 Rapport final d'évaluation finale – en français</u></p> <p>Ce document intégrera les retours formulés sur le rapport provisoire. Il présentera une version consolidée, complète et validée de l'évaluation, avec des recommandations finales priorisées et des éléments de conclusion structurés.</p>	<p>Au plus tard huit (8) jours après la date de transmission des remarques de CFI et des ambassades sur le rapport provisoire</p>
<p>Phase 5</p>	<p>Echéances</p>
<p><u>5.1 Synthèse exécutive (français et anglais)</u></p> <p>Le Prestataire remettra une synthèse de 6 à 8 pages, en français et en anglais, présentant les principaux constats, résultats et recommandations issus de l'évaluation. Ce document sera destiné à un usage interne, externe et institutionnel (partenaires, communication, capitalisation). Il devra être clair, visuel, structuré et directement exploitable.</p>	<p>Au plus tard huit (8) jours après la date de remise du rapport final</p>
<p><u>5.2 Présentation de restitution finale (PPT) – en français (ou en anglais en fonction des personnes invitées)</u></p>	<p>Au plus tard huit (8) jours après la date de remise du rapport final</p>

Un support de présentation pour la réunion de restitution. Il devra exposer les grandes lignes de l'évaluation de manière synthétique, pédagogique et accessible aux différents publics.	
--	--

Les rapports d'évaluation provisoire et final devront comporter les éléments suivants :

- un sommaire paginé ;
- une liste des sigles utilisés (avec leur équivalent français quand ils existent) ;
- une synthèse du rapport de 6 à 8 pages, qui doit présenter les points suivants :
 - Un résumé du Projet à évaluer,
 - Les conclusions relatives à chacune des questions auxquelles le Prestataire aura répondu,
 - Les recommandations correspondantes à chaque conclusion ;
- une présentation du Projet évalué ;
- un rappel méthodologique : choix opérés, techniques utilisées, étapes du travail d'évaluation, etc ;
- une analyse organisée à partir des outils utilisés, entretiens, enquêtes, des données recueillies et des observations effectuées. Elle est effectuée selon les critères communément retenus dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques (matrice type FFOM/SWOT) ;
- des conclusions explicitées clairement ;
- des bonnes pratiques révélées et changements les plus significatifs lors de la mise en œuvre du Projet ;
- des recommandations stratégiques et opérationnelles.

Les annexes du rapport final comporteront, dans l'ordre :

- la présentation de son équipe d'évaluation ;
- le planning des entretiens réalisés en France, et pour chacun des 6 pays, sur le terrain et à distance avec les noms et fonctions des personnes interviewées ;
- les grandes lignes de la méthodologie mise en œuvre ;
- la liste des membres du comité de pilotage et les dates des réunions ;
- les données générales et chiffrées complémentaires pour la pleine compréhension des analyses, conclusions et recommandations ;
- une bibliographie et une sitographie exhaustives.

Conformément à la clause de non-responsabilité sus-citée, le rapport n'engagera que le Prestataire et nullement CFI ni le MEAE, qui seront seuls décisionnaires de sa publication et de sa diffusion.

Les livrables devront être rédigés en français et/ou en anglais (tel que décrits dans le tableau ci-dessus) et transmis par courrier électronique à la Responsable de Projet à l'adresse suivante : marie.nardoux@cfi.fr et à la Chargée de mission évaluation qualité à l'adresse suivante : marie-laure.brillet@cfi.fr, en format word, pdf, excel et ppt en fonction de la nature du livrable.

La langue de communication utilisée dans le cadre de cette Prestation, des réunions et de l'ensemble des livrables sera en français ou en anglais.

Tout livrable non-rédigé dans la langue spécifiée dans le tableau des livrables fera l'objet d'un refus par CFI, le Prestataire devra effectuer les modifications afin de se conformer à la langue imposée dans un délai qui lui sera transmis par CFI sans que cela ne fasse l'objet d'une rémunération ou compensation de quelque nature ou montant qu'elle soit.

3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT

La durée du Contrat sera de cinq (5) mois à compter de la date de signature par la dernière des deux parties.

Le contrat ne fera pas l'objet d'une reconduction.

4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les Prestations seront exécutées à la fois à distance et sur site, en fonction de leur nature.

Les phases d'étude documentaire, de conception des outils d'enquête, d'analyse des données et de rédaction des livrables seront réalisées à distance, en lien régulier avec les équipes de CFI.

Des missions de terrain sont prévues dans au moins deux pays d'intervention du Projet parmi les six suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie. Ces missions permettront notamment l'observation d'activités en fin de projet (ateliers EMI, Masterclass) et la conduite d'entretiens avec l'équipe de coordination locale (si sur place au moment des missions réalisées, sinon à distance), les personnes intervenantes (formatrices, formateurs, expert-es), les personnels des ambassades de France dans les 6 pays impliqués dans le projet et les bénéficiaires direct-es.

Des réunions de travail et d'échanges pourront être organisées au siège de CFI (Issy-les-Moulineaux) ou en visio-conférence à la demande de CFI.

5. VALEUR TOTALE ESTIMEE

5.1. Montant et forme des prix

L'enveloppe financière maximale allouée à la réalisation des prestations dans le cadre du contrat s'élève à vingt-cinq mille euros hors taxes (25 000 € HT).

Les prestations du contrat sont réglées par un prix global et forfaitaire fixé dans le devis estimatif daté et signé par la société candidate.

5.2. Contenu des prix

Les prix comprennent notamment l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les Prestations et tous les autres frais liés à l'exécution de celles-ci, notamment :

- La cession des droits de propriété intellectuelle ;
- Les frais d'assurance ;
- L'ensemble des frais de missions, notamment dans au moins 2 pays d'intervention sur les 6 ;
- Les frais de reprographie, de traduction et d'abonnement.

5.3. Prix en cas de sous-traitance

En cas de sous-traitance, les prix du contrat sont réputés couvrir les frais de coordination et de contrôle, par le prestataire, de ses sous-traitants ainsi que les conséquences de leurs défaillances éventuelles.

6. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS

6.1. Contenu des propositions

Toute proposition incomplète fera l'objet d'un refus de la part de CFI sans que la société candidate n'ait la possibilité de la compléter.

Chaque société candidate doit produire une proposition complète comprenant l'ensemble des pièces et informations énumérées ci-après, sous peine d'être éliminée par CFI :

- 1) Une proposition technique** (10 pages maximum recto A4 hors annexes) décrivant la méthodologie proposée pour conduire les prestations, au regard notamment, de la propre expérience des membres de l'équipe dédiée au contrat au sein de la société candidate (détail des expériences en lien avec le contrat). La société candidate y exposera sa compréhension de l'évaluation attendue ainsi que sa connaissance des contextes médiatiques des 6 pays d'intervention et des enjeux du projet Expressions Balkaniques 2 dans cette région. Elle proposera une matrice d'évaluation reprenant les critères CAD (bien distincte de la matrice existante de suivi-évaluation reprenant les indicateurs du cadre logique du Projet) et donnera les indications utiles sur les méthodologies proposées (types d'enquêtes, outils déployés, parties prenantes interrogées, etc.). La société candidate proposera un calendrier prévisionnel d'évaluation et indiquera sa disponibilité sur la période couvrant l'évaluation jusqu'à la remise de son rapport final. La répartition des jours/experts par phase de l'évaluation et par membre de l'équipe sera

indiquée. Les noms des personnes expertes et leurs fonctions spécifiques dans le cadre de cette évaluation seront précisés. Un tableau récapitulatif mettra en regard le(s) nom(s) de(s) personne(s) experte(s), les principaux travaux à effectuer et le nombre de jours/experts correspondant. Le nombre total de jours/experts prévu sera également pris en considération.

- 2) **Le CV de chaque personne membre de l'équipe** en charge de l'exécution des prestations au sein de la société candidate ; les références de chaque membre devront être détaillées en matière d'évaluations de projets similaires, notamment sur les thématiques de lutte contre la désinformation, et dans les Balkans occidentaux. Leurs compétences seront également précisées pour les langues à utiliser pour mener la prestation (français, anglais, langues des pays bénéficiaires du Projet : albanais, bosnien, macédonien, monténégrin et serbe). Les candidatures féminines sont encouragées.
- 3) **Un devis**, indiquant le prix global et forfaitaire hors taxe (HT) nécessaire à l'exécution des services. Ce montant a valeur contractuelle. Toute offre d'un montant supérieur à celui spécifié à l'article « 5.1. Montant et forme des prix » ne sera pas retenue.

L'ensemble de ces documents devra être rédigé en langue française ou anglaise par la société candidate sous peine de voir sa proposition éliminée par CFI.

Les sociétés candidates peuvent se présenter à l'attribution du Contrat sous la forme d'une entreprise unique ou sous la forme d'un groupement d'entreprises avec un mandataire unique⁵.

En cas de sous-traitance, la société candidate produit les pièces et informations nécessaires à l'acceptation de chaque sous-traitant et à l'agrément de ses conditions de paiement⁶. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit transmettre le [DC4](#) (ou équivalent).

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, la société candidate, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres sociétés, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces sociétés et elle. Dans ce cas, elle justifie des capacités de cette ou ces sociétés et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du Contrat.

6.2. Conditions d'envoi des propositions

La société candidate devra transmettre sa proposition aux deux (2) adresses mails indiqués en page de garde du présent Appel à devis.

Les propositions complètes devront impérativement parvenir à CFI **avant la date limite indiquée en page de garde du présent Appel à devis.**

Afin d'éviter que leur proposition n'aboutisse dans le dossier « spam » des boîtes mail, il est conseillé à la société candidate de prendre des mesures appropriées pour l'envoi de fichiers volumineux (par exemple, utilisation de services de partage de fichiers) et de s'assurer de la bonne réception des documents

⁵ Conformément à l'article R2142-19 du Code de la commande publique.

⁶ Conformément aux articles R2193-1 à R2193-2 du Code de la Commande publique.

transmis (par exemple, en demandant un accusé de réception et/ou une confirmation de lecture) avant la date limite indiquée sur la page de couverture du présent Appel à devis.

Seules seront reçues les propositions qui ont été reçues au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées en page de garde du présent Appel à devis. Les propositions qui sont reçues ou remises après ces date et heure ne seront pas ouvertes.

Une fois sélectionné le prestataire devra fournir à CFI des documents complémentaires⁷.

6.3. Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

En répondant au présent Appel à devis, la société candidate a accepté sans réserve les conditions. Sa candidature et son offre l'engagent pour toute la durée prévue au présent article.

La société candidate ne peut se désengager avant expiration ce délai.

7. SELECTION DES PROPOSITIONS

Critères		Pondération
Critère 1	Valeur technique	80%
Sous-critère 1.1	Compréhension des enjeux du Projet et des attentes de CFI et du Bailleur pour la Prestation, objet de l'Appel à devis	20
Sous-critère 1.2	Connaissance des contextes médiatiques et de la coopération médias dans les Balkans occidentaux, et plus précisément dans les 6 pays bénéficiaires	10
Sous-critère 1.3	Qualification de l'équipe d'évaluation en rapport avec la prestation, expérience d'évaluations de projets de développement médias/lutte contre la désinformation/éducation aux médias dans la région du Projet ; compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral dans les langues utilisées pour cette prestation	30
Sous-critère 1.4	Qualité de la méthodologie présentée dans l'offre, pertinence des questions évaluatives, des outils proposés, de l'échantillonnage des parties prenantes à interroger, du phasage de la prestation et	20

⁷ Une fois sélectionné, le Prestataire devra fournir à CFI l'intégralité des documents mentionnés dans le courrier d'attribution.

	des modalités de reporting au Copil et qualité de la présentation et de la rédaction de l'offre.	
Critère 2	Valeur du prix	20%
	Prix	20

Annexe 1 : Questions évaluatives (*liste non exhaustive*)

La présente liste est non-exhaustive et peut faire l'objet de modifications ultérieures de la part de CFI. Elle peut également faire l'objet d'ajout(s) de la part du Prestataire.

Dans le cadre de l'exécution des Prestations, le Prestataire est tenu de fournir des réponses, conformément à l'article « 2.2 Prestations confiées au Prestataire » du Contrat, à chacune de ces questions.

Questions de pertinence :

- Dans quelle mesure les objectifs du projet « Expressions Balkaniques 2 » répondent-ils aux besoins exprimés ou identifiés chez les bénéficiaires dans les six pays concernés ?
- Le projet est-il en adéquation avec les enjeux actuels liés à la désinformation, à l'éducation aux médias et à la formation journalistique dans les six pays concernés ?
- Le choix des personnes expertes, des bénéficiaires direct-es (structures d'enseignement, médias et individus), et des modalités d'intervention (ateliers, plateforme, masterclass, subventions aux médias, visites en France et en Belgique) était-il pertinent pour atteindre les objectifs du projet et cohérent avec les priorités locales et régionales ?
- La place accordée à la dimension régionale et à l'approche francophone est-elle justifiée et pertinente au regard des enjeux de coopération visés ?

Questions de cohérence :

- Les deux composantes (EMI pour les jeunes et appui aux futur-es journalistes) sont-elles pertinentes et cohérentes dans leur articulation et leur complémentarité ? Comment cette complémentarité aurait-elle pu être optimisée ?
- Les modalités d'intervention sont-elles cohérentes avec les capacités et contraintes locales (accès aux établissements, langues, calendrier scolaire/universitaire, ...) ?
- Le projet prend-il suffisamment en compte les contextes politiques, sociaux, culturels et linguistiques spécifiques à chaque pays bénéficiaire ?

Questions d'efficacité :

- Dans quelle mesure les activités prévues dans les deux composantes ont-elles été mises en œuvre comme prévu initialement (quantitativement et qualitativement) ? Quelles ont été les éventuelles adaptations et dans quelle mesure ont-elles permis d'améliorer l'efficacité du projet ?
- Les objectifs spécifiques du projet ont-ils été atteints dans les délais impartis, malgré les éventuelles adaptations liées aux contextes locaux ?
- Les bénéficiaires direct-es des 2 composantes ont-ils-elles développé les compétences visées à l'issue des activités ? Les dispositifs d'accompagnement et de formation ont-ils permis aux jeunes et aux enseignants, enseignantes et jeunes journalistes de progresser de manière mesurable ?
- Le dispositif de suivi-évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer l'avancement du projet et de le réajuster si besoin en temps utile ?

Questions d'efficience :

- Les ressources financières, humaines et matérielles mobilisées ont-elles été utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats attendus ? La durée du projet et le chronogramme prévus étaient-ils adaptés pour atteindre les résultats attendus ?
- Le rapport entre les coûts engagés et les effets produits est-il satisfaisant ?
- Les moyens financiers et logistiques déployés (déplacements, traduction, coordination entre pays) ont-ils été bien dimensionnés par rapport aux objectifs fixés ?
- Les éventuels réajustements (notamment la prolongation sans coût) ont-ils été gérés de façon efficiente et sans perte de valeur pour le projet ?
- La gouvernance du projet, avec l'organisation régulière de comités de pilotage, de comités techniques, etc., sous la responsabilité de l'Ambassade de France à Tirana, avec CFI comme opérateur de mise en œuvre, a-t-elle permis d'optimiser la mise en œuvre du projet ?

Questions d'impact :

- Quels sont les changements les plus significatifs identifiés pour chacun des groupes de bénéficiaires des activités ?
- Quels effets durables le projet a-t-il eus sur les jeunes bénéficiaires en termes de développement de l'esprit critique ?
- En quoi la participation au projet a-t-elle influencé les pratiques professionnelles ou pédagogiques des enseignants, des enseignantes et des étudiants et étudiantes en journalisme/jeunes journalistes ?
- Existe-t-il des effets inattendus ou non planifiés du projet, positifs ou négatifs ?

Questions de durabilité / pérennité :

- Les bénéficiaires ont-ils et elles les moyens de continuer à mobiliser les acquis du projet de manière autonome après sa clôture ?
- Les enseignants et enseignantes formé-es à l'EMI ont-ils-elles commencé à intégrer durablement ces pratiques dans leur enseignement ?
- Certains outils, contenus ou formats développés dans le cadre du projet peuvent-ils être réutilisés dans d'autres contextes géographiques ou institutionnels, s'agissant des ressources produites par le projet et en particulier la plateforme Balkan Voices ?
- Le projet a-t-il suscité des initiatives locales ou régionales susceptibles de perdurer au-delà du projet (réseaux, groupes de travail, projets dérivés) ?

Questions d'appropriation :

- Dans quelle mesure les enseignants et enseignantes formé-es se sont-ils-elles approprié les contenus d'EMI pour les adapter à leurs cours et au contexte local ?
- Les jeunes participant-es (élèves ou étudiant-es) ont-ils-elles pu s'exprimer librement et activement dans les activités proposées par le projet ?

- Les étudiants et étudiantes en journalisme et les jeunes journalistes ont-ils-elles intégré les approches du fact-checking et le traitement critique de l'information dans leurs travaux ?

Questions de valeur ajoutée / innovation :

- Quelle est la valeur ajoutée du dispositif EMI mis en place par le projet Expressions Balkaniques 2 ?
- Le projet a-t-il introduit des approches ou outils nouveaux ?
- Si oui, cela a-t-il permis une meilleure implication et appropriation des bénéficiaires que des dispositifs « classiques » ?
- Le projet a-t-il favorisé des interactions inédites entre publics habituellement séparés géographiquement et culturellement ?

Annexe 2 : Liste non-exhaustive des parties prenantes à interviewer

NB : la liste exhaustive et les coordonnées des contacts mentionnés ci-dessous de 1 à 6 seront fournis par CFI.

1. **CFI** (environ 6 personnes) :

1.1 Au siège : la Directrice-adjointe Médiasie, la Responsable du Projet, l'Assistante Projet

1.2 Dans les Balkans occidentaux : la coordonnatrice régionale, le chargé de communication et l'assistante logistique basé-es à Tirana, Albanie

2. MEAE/DGM (1 personne à Paris)

3. Ambassades de France dans les 6 pays bénéficiaires, notamment l'attachée régionale audiovisuelle basée à Belgrade (1 à 2 personnes par poste diplomatique, soit 10 à 12 personnes)

4. Partenaires de mise en œuvre – EMI (composante 1) (9 à 10 personnes)

- 7 formatrices et formateurs en EMI régionaux ;
- « Entre les Lignes » (2 personnes expertes)

5. Partenaires de mise en œuvre – Journalisme (composante 2) (10 personnes)

- Institut Jacques DELORS (2 personnes expertes)
- Formateurs et formatrices de l'Université d'été (8 personnes expertes)

6. Les bénéficiaires direct-es : (environ 230 à 280 personnes dont 41 très impliquées dans le projet)

- 7 formatrices et formateurs en EMI : 1 personne par pays (2 personnes au Monténégro)
- Professeurs de journalisme : 6 personnes, formées par l'institut Jacques DELORS (en France)
- Professeur-es de français formé-es à l'EMI : 150 / 200 personnes formées par CFI
- 60 étudiant-es formé-es aux techniques de fact-checking (dont 20 personnes qui sont également bénéficiaires dans le cadre du concours de productions)
- 8 étudiants et étudiantes ayant participé à la visite en France et en Belgique, organisée par l'Institut Jacques DELORS

Annexe 3 : Liste non-exhaustive des documents du Projet

1. Note de présentation du projet Expressions Balkaniques 2 (narratif + budgétaire)
2. La convention de financement entre l'ambassade de France à Tirana et CFI ;
3. Les rapports intermédiaires narratifs et financiers
4. Les comptes rendus des comités de pilotage
5. Le matériel pédagogique EMI (supports de formation, fiches ateliers, manuels)
6. Pour chacune des activités mises en œuvre par CFI, les objectifs et le contenu de l'activité, les rapports de mission des expert-es intervenant-es, la liste des bénéficiaires et les fiches d'évaluation des bénéficiaires, le compte rendu de l'activité ;
7. Les outils de suivi-évaluation (questionnaires, tests pré/post, grilles de retour) et l'ensemble des données recueillies à ce jour ;
8. La liste des contenus produits (et production en cours) dans le cadre du Projet ;
9. La liste non exhaustive des coordonnées des personnes à interviewer (cf. annexe 2)

FIN DE L'APPEL A DEVIS